

Tutoriel de langue arabe

Introduction

Les bénéfices de pouvoir parler arabe pour les élèves maliens :

- L'arabe fait partie des langues nationales du Mali ;
- Deux des pays limitrophes du Mali sont des pays arabes (Algérie et Mauritanie) ;
- Après le bac, une grande partie des étudiants maliens part étudier dans des pays arabes à savoir le Maroc, l'Algérie et la Tunisie ;
- L'arabe fait partie des langues officielles de l'ONU ;
- Vu que les textes religieux islamiques sont écrits en arabe, l'apprentissage de la langue arabe nous donne plus de chance de comprendre ces textes.

Certaines particularités de la langue arabe :

- L'arabe s'écrit de droite à gauche ;
- En arabe, on peut formuler une phrase complète sans utiliser aucun verbe ;
- Le duel existe en arabe, c.à.-dire pluriel pour deux personnes ou deux choses. Ainsi, en arabe nous avons le singulier, le duel et pluriel ;
- La conjugaison en arabe concerne les verbes et les noms ;
- En conjuguant un verbe on y colle le pronom ;
- Le verbe peut venir au début ou milieu de la phrase ;
- Il n'existe pas de voyelle en arabe, mais des articulations (accents); ces sont des signes qu'on met au-dessus ou en-dessous des lettres pour articuler le son. Et lorsqu'on apprend suffisamment de règles grammaticales on peut lire sans les articulations.
- La lettre P et le son E n'existent pas en arabe ;
- Avec quelques exceptions, les lettres doivent être collées pour former les mots ;
- Pour déterminer le sens d'un mot arabe, il faut toujours regarder son début et sa fin.